

La lettre des élus



Parc naturel régional du Vexin français

Jeudi 21 juillet 2022

Elections

Suite au Comité syndical du 30 juin, **Monsieur Sébastien Lavancier**, maire de Follainville-Dennemont, a été élu au collège des Yvelines au Bureau et **Madame Cécile Dumoulin**, conseillère départementale des Yvelines, a été élue 1er Vice-Présidente du Parc par les membres du Bureau ce même jour.

Nous sommes ravis de pouvoir compter sur la présence de **Mme Dumoulin** au sein de l'exécutif et de **M. Lavancier** dans le Bureau syndical. Ne doutant pas de l'intérêt qu'ils porteront à la valorisation de notre territoire dans le cadre du renouvellement de la nouvelle charte.

Benjamin Demailly
Président du Parc

[\[retour en haut de page \]](#)

Une nouvelle étape dans la révision de Charte du Parc

Le projet de charte a été présenté lors de la séance plénière du Conseil régional le 6 juillet dernier. La Région Ile-de-France va saisir pour avis le Préfet de Région.

[\[retour en haut de page \]](#)

Le « décret tertiaire », une nouvelle obligation à réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments communaux

Suite au « décret tertiaire » mis en application l'an passé, les communes ont l'obligation de suivre leur consommation énergétique pour l'ensemble des bâtiments communaux dont la surface cumulée est supérieure à 1000 m², et de prévoir des travaux avec pour objectif de baisser la consommation de 40 % d'ici 2030 et 60% d'ici 2050.

De nombreuses communes vexinoises sont concernées, car le seuil de 1000 m² de plancher s'applique en additionnant toutes les surfaces de plancher des bâtiments présents sur une même unité foncière (plusieurs parcelles contiguës) : par exemple une mairie, une école et une cantine situés sur un même îlot peuvent aisément atteindre ou dépasser ce seuil. Pour en savoir plus, les communes peuvent solliciter le soutien de leurs Conseillers en Energie Partagé (CEP), service co-financé par le Parc et assuré par Soliha dans le Val d'Oise, et Energies Solidaires dans les Yvelines.

[\[retour en haut de page \]](#)

La Commission Urbanisme et Avis du Parc renouvelée

Conformément aux articles L. 333-1, R. 333-14 et R. 333-15 du Code de l'Environnement, le Syndicat Mixte du Parc est saisi pour avis lors de l'élaboration ou de la révision des documents de planification régionaux ou locaux (plans et schémas divers – liste en annexe).

Il est aussi consulté lors de l'élaboration des documents d'urbanisme locaux. Il l'est également sur les projets soumis à évaluation environnementale ou étude d'impact concernant les aménagements, ouvrages ou travaux intéressant le territoire du Parc.

Le règlement intérieur du Syndicat Mixte prévoit la constitution d'une « Commission urbanisme et avis du Parc » en charge d'examiner les projets en question et de proposer une décision à la signature du Président. Outre les avis cités plus haut, la Commission est chargée d'examiner les dossiers et préparer les avis du Parc pour la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites, ainsi que tous les autres avis sur lesquels le Parc pourrait être sollicité.

■ En plus de Jérôme LEPLAT, désigné Vice-Président en charge de l'urbanisme et des avis du Parc le 6 octobre 2020, les membres de droit issus de la Commission permanente sont :

- M. Jean-François RENARD, Vice-Président en charge de l'agriculture
- M. Thomas VATEL, Vice-Président en charge de l'environnement
- M. Jean LORINE, Vice-Président en charge du patrimoine

Deux membres supplémentaires de la Commission permanente doivent donc être désignés, ainsi que 10 représentants les communes suivant une répartition géographique cohérente sur le territoire.

■ La Commission urbanisme du Parc est désormais composée de :

- Mme Dominique HERPIN-POULENAT (au titre de la Commission permanente)
- M. Guy PARIS (au titre de la Commission permanente)
- M. Sébastien LAVANCIER, maire de Follainville-Dennemont
- M. Cédric GUILLAUME, adjoint au maire de Juziers
- M. Christophe NICOLAS, maire d'Evécquemont
- M. Brahim MOHA, maire d'Epiais-Rhus
- M. Philippe PRIOUX, adjoint au maire de Butry-sur-Oise
- M. Jérôme GUERIN, adjoint au maire de Cléry-en-Vexin
- Mme Emilie VALLET, maire de Nucourt
- M. Norbert LALLOYER, maire de Longuesse
- M. Michel RAZAFIMBELO, maire d'Haravilliers
- M. Emmanuel COUESNON, maire d'Aincourt

[\[retour en haut de page \]](#)

Attribution de la Marque Valeurs Parc aux acteurs du territoire

La Commission Marque Valeurs Parc a attribué ou renouvelé la Marque Valeurs Parc aux bénéficiaires suivants lors d'une réunion le vendredi 24 juin dernier :

- **Attribution de la Marque Valeurs Parc à des guides accompagnateurs de randonnée**
 - Laure HACHE
 - Claire GARDIE
 - Patrick SOULAS
- **Attribution de la Marque Valeurs Parc à un voyageur local**
 - Vél'OFIL du Vexin – Genséric MAINGREAUD
- **Renouvellement de la Marque Valeurs Parc aux prestataires touristiques**
 - Gilles LEMAIRE - Guide accompagnateur de randonnée
 - Julien MASSON - Guide accompagnateur de randonnée
 - Clément VAN WIJCK – Gîtes ruraux Le Cottage (Nesles-la-Vallée)
 - Antonella BULLA – Chambre d'hôtes La Musardine en Vexin (Omerville)
 - Sandrine POULAIN DUVAL – Gîtes ruraux La Grande Ferme (Avernes)
 - Colette & Alain ITHEN – Gîtes rural Les deux Lavoirs (Fontenay-Saint-Père)
 - Pauline de MENOUE - Restaurant La Pétille (Magny-en-Vexin)

[\[retour en haut de page \]](#)

Un nouveau service pour les habitants : un camion épicerie dans les communes du Parc

Soucieux de rendre les produits locaux plus accessibles, le Parc a mis en place un nouveau service de proximité. Le camion épicerie « Les Pot'iront » d'Equalis sillonne ainsi le territoire en proposant des légumes bio et des produits locaux (fruits, laitages, miel, confitures...).

Les produits de maraîchage bio sont issus des exploitations Equalis, de Conflans-Sainte-Honorine et des Mureaux qui font intervenir des personnes en insertion.

Plusieurs communes se sont portées volontaires pour accueillir quelques heures par semaine le camion épicerie :

- **EN JUILLET :**
 - **Mercredi 20 juillet** - Ableiges- 10h/13h
 - **Vendredi 22 juillet** - Vallangoujard - 16h30/19h30
 - **Samedi 23 juillet** - Saint-Clair-sur-Epte - 10h/13h
 - **Mercredi 27 juillet** - Ennery - 16h/19h30
 - **Vendredi 29 juillet** - Vallangoujard - 16h30/19h30
 - **Samedi 30 juillet** - Juziers - 10h/13h

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

[\[retour en haut de page \]](#)

Un nouveau chantier démonstrateur d'écორénovation sur la commune de Seraincourt

Après les chantiers expérimentaux de Champagne-sur-Oise, Evecquemont et Vallangoujard, le Parc propose un nouveau chantier démonstrateur d'écორénovation sur la commune de Seraincourt. Il s'agit, sur le pignon ouest d'une maison ancienne fort exposée aux intempéries, d'appliquer un mortier chaux & chanvre, avec une finition enduite traditionnelle chaux-sable.

Cette intervention permettra de supprimer les problèmes d'humidité et la sensation d'inconfort ressentie dans l'habitation, dépourvue d'isolation, et de réduire la facture énergétique, tout en respectant les caractéristiques physiques (échanges hygrothermiques) de ce bâti traditionnel. Pour plus d'informations sur ce matériau, vous pouvez consulter [l'article « Vie du Parc » du journal du Parc n°67](#), [la page 15 de l'article « dossier » du journal du Parc n°66](#) et le [post Facebook](#) du 4 mai 2022. C'est la société FLOUX maçonnerie, basée à Marines, et ayant suivi la formation offerte par le Parc en mars dernier, qui assurera l'application. Celle-ci aura lieu dans la semaine du 29 août au 2 septembre.

■ **Ce chantier sera accessible au public gratuitement, sur inscription** auprès Marie-Laure DALLET au 01 34 48 65 96 ou ml.dallet@pnr-vexin-francais.fr.

Le cinéma en plein air bat son plein

Le Parc du Vexin français propose, de juin à septembre, la seconde édition du "Vexin fait son cinéma", programmation de 11 séances de cinéma en plein air enrichies par les animations proposées par les communes accueillantes.

Les prochaines séances :

- **Samedi 23 juillet - GRISY-LES-PLATRES**
 - 22h30 : projection du film "La La Land".
- **Samedi 20 août - VIENNE-EN-ARTHIES**
 - 22h : projection du film "Ce qui nous lie"
- **Vendredi 2 septembre - SERAINCOURT**
 - 21h : projection du film "Un peuple et son roi"
- **Samedi 3 septembre - GENAINVILLE**
 - 21h : projection du film "Petit paysan"
- **Vendredi 9 septembre - FROUVILLE**
 - 21h : projection du film "Antoinette dans les Cévennes"
- **Samedi 10 septembre - HARAVILLIERS**
 - 21h : projection du film "Jappeloup"
- **Vendredi 16 septembre - THEMERICOURT (Maison du Parc)**
 - 21h : projection du film "Le sens de la fête"

■ Pour tout renseignement : [ici](#)

[\[retour en haut de page \]](#)

Nouvelle exposition au musée du Vexin français : « Oiseaux, un univers à portée d'observation »

Le musée du Vexin français présente jusqu'au 3 juillet 2023 l'exposition « Oiseaux, un univers à portée d'observation » qui propose une découverte des oiseaux dans leur diversité et leur beauté et une réflexion sur notre rapport à la nature sauvage. Elle présente les enjeux vitaux actuels des oiseaux, permet de saisir nos moyens d'action, au niveau personnel et au niveau associatif.

■ Découvrez le programme [ici](#)

Et notamment :

Vendredis 22 et 29 juillet et samedis 23 et 30 juillet à 22h à la Maison du Parc à Théméricourt
Spectacle nocturne de plein air « LE SIMORGH, OISEAU DE FEU », visuel et poétique, d'après une légende persane : « Il était une fois... une huppe fasciée, qui emmena 30 oiseaux pèlerins à la recherche du Simorgh leur roi. Ce voyage initiatique leur fait traverser 7 vallées avant de trouver Simorgh, l'oiseau de feu renaissant de ses cendres tous les 1700 ans. »

Un spectacle de Défi Patrimoine/Les Attrapeurs de Rêves
A partir de 12 ans - Durée 45 mn – Tarif 3 €

■ **Réservations** : 01 34 48 66 00 ou : musee@pnr-vexin-francais.fr

■ **A découvrir** [ici](#)

[\[retour en haut de page \]](#)

« Culture commune » dans le Vexin

Le Conseil départemental du Val d'Oise et le Parc naturel régional du Vexin français partagent la volonté commune d'apporter une offre culturelle diversifiée au plus près des habitants.

Pour ce faire, l'ambition est de faciliter la rencontre entre les communes, les foyers ruraux du Vexin français et les acteurs culturels valdoisiens. C'est dans ce cadre, que la seconde édition de « Culture commune » permettra aux élus de rencontrer plus d'une dizaine de structures culturelles souhaitant développer des projets à destination des habitants du territoire.

La réunion « Culture commune » aura lieu le **jeudi 15 septembre à 18 heures** à la Maison du Parc à Théméricourt.

Réponse pour indiquer sa participation souhaitée avant le 8 septembre :

f.dete@pnr-vexin-francais.fr

[\[retour en haut de page \]](#)



concept et réalisation maquette : [Christophe MOI](#)